

**SMLH**



SOCIÉTÉ DES MEMBRES  
DE LA LÉGIION D'HONNEUR

Mesdames, Messieurs, chers amis légionnaires,

Préparation de l'Assemblée Générale  
du 3 juin 2023  
et élections ou réélections pour les postes arrivant à échéance

## **APPEL A CANDIDATURES**

Le règlement Intérieur de la Société des Membres de la Légion d'Honneur prévoit dans son article R-9 que les fonctions dans les postes des sections et comités sont assurées pour une durée de trois ans et renouvelable trois fois.

Pour l'Assemblée Générale du 3 juin 2023, les postes suivants sont à renouveler :

- ⑩ Président de Section : Poste actuellement tenu depuis 2017, par Serge AVIGNON (renouvelable pour un mandat) (se représentera pour un troisième et dernier mandat)
- ⑩ Président du Comité Pays Dacquois et Tarusate (400006) : Poste actuellement tenu depuis 2011, par Gérard GUYOT (Renouvelé en raison des exigences locales par le Conseil d'Administration) (cherche désespérément un successeur et conservera la fonction si personne ne se présente)
- ⑩ Président du Comité Grands Lacs (400007) : Poste actuellement tenu depuis 2020, par Alain BOURLES (renouvelable pour deux mandats) (se représentera pour un second mandat)

Lors de la réunion annuelle du 3 juin 2023 qui se déroulera à TARTAS, des élections pour la tenue de ces postes seront organisées.

La présente lettre a l'objet de recueillir les éventuelles candidatures pour la tenue de ces postes.

Vos candidatures précisant le poste visé et accompagnées d'un curriculum vitae succinct (Article R-9 alinéa 9-2 du règlement intérieur) **sont à adresser avant le 15 avril 2023** aux adresses suivantes : christian.lory@laposte.net ou par voie postale à : Mr LORY Christian – Secrétaire Général de la S.M.L.H.-40 – 70 avenue Laouzet 40500 AURICE.

En vous remerciant pour votre attention et votre disponibilité.

**Serge AVIGNON**